



LE SPÉCIALISTE DES TERRES POLAIRES

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

INSCRIPTIONS : L'inscription à l'un des voyages ou séjours présentés dans nos catalogues et ou site web implique l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyage et leur clientèle en application de l'arrêté interministériel publié au Journal Officiel de la République Française daté du 17 juin 1994. Elle implique également l'acceptation des conditions particulières ci-dessous.

La signature du bulletin d'inscription sous-entend leur acceptation. Par ailleurs, pour toute inscription, nous vous facturerons des frais d'inscription par dossier : 15€ pour les voyages accompagnés et 30€ pour les voyages sur mesure & en individuel. D'autre part, toute inscription doit être accompagnée du versement d'un acompte représentant 30 % du montant total du voyage, la réception de cet acompte n'impliquant l'acceptation de la réservation que dans la mesure des places disponibles. En cas d'acceptation, le solde du prix du voyage devra nous parvenir au moins 35 jours avant le départ. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Pour toute inscription à moins de 15 jours du départ, seul un règlement en espèces ou par carte bancaire est admis. Pour toute inscription à moins de 8 jours du départ, des frais de 35 € vous seront facturés. Si le solde du voyage n'est pas parvenu 35 jours avant le départ, 66°NORD se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

▪ Voyages Accompagnés

Toute inscription sur un de nos voyages accompagnés peut se faire sur notre site, en agence ou par correspondance. Le prix du voyage est fixé suivant des dates de voyage.

▪ Voyages sur mesure & en individuel

Nous vous proposons sur notre site et ou catalogues des propositions de voyages sur mesure & en individuel. Afin d'établir un projet de voyage, vous pouvez nous faire parvenir une demande de devis directement sur notre site, par téléphone, en vous rendant dans l'une de nos agences ou par courrier. Un de nos conseillers vous enverra alors, dans un délai généralement de 48 heures (via Internet), un devis sur mesure tenant compte de vos souhaits. Les tarifs proposés sont sous réserve de disponibilité lors de l'inscription. Aucune réservation officielle ne peut être engagée avant la signature du bulletin d'inscription. Dès lors que vous validez votre devis, vous pouvez vous inscrire soit sur votre espace client en ayant accepté nos conditions générales et particulières de vente, soit dans l'une de nos agences ou par courrier en nous retournant le bulletin d'inscription selon votre n° de devis correspondant.

VOYAGES ACCOMPAGNES

Facturation : condition de règlement 30% à l'inscription, le solde à 45 jours du départ.

Conditions et frais d'annulation : Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si le désistement a lieu :

- Plus de 30 jours avant le départ : une somme forfaitaire de 90 € par personne sera retenue.
- Plus 30 jours à 21 jours avant le départ : 25 % du prix du voyage seront retenus.
- Plus de 20 jours à 8 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage seront retenus.
- Plus de 7 jours à 2 jours avant le départ : 75 % du prix du voyage seront retenus.
- Moins de 2 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage seront retenus.

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par courrier R.A.R. et c'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation.

VOYAGES SUR MESURE & EN INDIVIDUEL

Facturation : condition de règlement 30% à l'inscription, le solde à 45 jours du départ.

Conditions et frais d'annulation : Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si le désistement a lieu :

- Plus de 60 jours avant le départ : 7% du montant total du voyage, avec un minimum de 100€ par personne. Ces frais ne sont pas remboursables des assurances que nous vous proposons.
- De 60 à 31 jours avant la date de départ : 15% du montant total des prestations avec un minimum de 200€ par personne.
- De 30 à 21 jours avant le départ : 35% du montant total des prestations.
- De 20 à 14 jours avant la date de départ : 50% du montant total des prestations
- De 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du montant total des prestations
- Moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du montant total des prestations seront retenus

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par courrier R.A.R. et c'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation.

CROISIERES POLAIRES

Facturation : condition de règlement 35% à l'inscription, 30% à trois mois du départ et le solde à 45 jours du départ.

Condition et frais d'annulation :

- A de plus de 120 jours avant le départ : 30% du prix du voyage seront retenus.
- A de 119 à 30 jours avant le départ : 90% du prix du voyage seront retenus.
- Moins de 30 jours avant le départ : 100 du prix du voyage seront retenus.

Point particulier : dans le cas où le bateau aurait du retard (à l'embarquement ou et au débarquement dû aux conditions de navigation) tous les frais occasionnés par ce retard sont à votre charge (éventuel hébergement et repas à terre, modifications de billet d'avion).

CAS PARTICULIERS :

Pour tout billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à la demande du client ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet, quelle que soit la date d'annulation.

Ces conditions spécifiques vous seront signifiées sur votre confirmation d'inscription. Les sommes retenues vous seront remboursées par l'assurance dans certains cas (notamment maladie, accident, décès etc.). A partir de 30 jours avant le départ, le montant de l'assurance est dû et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement. L'assurance entre en vigueur qu'à partir de 30 jours avant le départ et si votre voyage est soldé. Ceci implique que la somme

forfaitaire retenue en cas d'annulation à plus de 30 jours du départ n'est pas couverte par l'assurance. Si 66°NORD se trouve dans l'obligation d'annuler un départ, en raison du nombre insuffisant de participants, la décision sera prise et les clients informés au plus tard 21 jours avant le départ. 66°NORD peut également annuler un départ suite à des conditions particulières tenant notamment à la force majeure, événements sociaux, grèves, intempéries, sécurité des participants. Dans ces cas les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à aucune indemnité.

MODIFICATION DU CONTRAT : Toute modification du voyage par le client à plus de trente jours avant le départ entraîne le paiement d'une somme forfaitaire de 45 € par personne pour tous les voyages. Ces frais ne sont pas remboursables par l'assurance annulation. Toute modification de prestation aérienne ou terrestre ou toute demande de modification de nom ou d'une partie de l'orthographe du nom, après émission du billet, sera considérée comme une annulation du fait du client suivie d'une réinscription. Il pourra en conséquence être perçu les frais d'annulation visés. Si la modification intervient à moins de 30 jours du départ, elle est assimilée à une annulation et met en œuvre l'application des pénalités prévues en cas d'annulation. Dans tous les cas, le client nous transmettra ces modifications par écrits. Une modification des éléments du contrat par 66°NORD peut intervenir, si des événements extérieurs à notre volonté s'imposent. Nous en informons nos clients dans les plus brefs délais.

TARIFS :

Conformément à la loi, nous pouvons nous trouver dans l'obligation de modifier nos prix et nos programmes pour tenir compte :

- de variations du coût des transports, liées notamment au coût des carburants
- de la variation des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies tels que taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement

A la signature du bulletin d'inscription, le prix est ferme et définitif. Il est exprimé en euros et ne pourra plus être modifié par aucune des parties sauf en fonction des deux points prévus légalement : (1) variations du coût des transports, liées notamment au coût des carburants ou (2) de la variation des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies tels que taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement. En cas de modification du prix pour les cas de visas ci-dessus, 66° Nord s'engage à en informer le client par courrier au plus tard 30 jours avant la date de son départ.

▪ **Voyages accompagnés**

- Supplément petit groupe

Sur certains circuits, lorsque le nombre minimum de participants n'est pas atteint, et afin de garantir le plus possible de départs, nous pouvons être amené à facturer le supplément petit groupe mentionné dans le descriptif du circuit, au plus tard 21 jours avant le départ. Ce supplément vous sera remboursé si suffisamment d'inscriptions viennent compléter le groupe.

- Annulation pour nombre insuffisant de participants

Nous pouvons être exceptionnellement contraints d'annuler un départ si le nombre de participants inscrits est inférieur au minimum requis figurant dans le descriptif de chaque circuit. Cette décision vous sera communiquée au plus tard 21 jours avant la date de départ initialement prévue. Cette disposition impliquerait le remboursement intégral des sommes que vous auriez versées. Nous nous efforcerions également de vous proposer un choix de voyages équivalents.

▪ **Voyages sur mesure & en individuel**

En cas d'inscription de plusieurs clients sur un même numéro de dossier (qui n'est pas un circuit), le prix par client est différent selon le nombre de personnes inscrites sur le dossier. En conséquence, en cas d'annulation d'un ou de plusieurs clients, le prix des prestations pour

les clients restant inscrits de s'acquitter du nouveau prix sera considéré comme une annulation de la part du client pour laquelle il sera fait application des frais d'annulations.

CONDITIONS SANITAIRES ET ADMINISTRATIVES : 66°NORD ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des participants. Ils doivent se plier aux règlements et formalités de police, douane et santé à tout moment du voyage. Les participants prennent à leur charge l'obtention de tous les documents exigés par les autorités des pays visités (carte d'identité, passeport, visa, vaccinations etc.). Les renseignements à ce sujet dans les brochures ou les fiches techniques sont donnés à titre indicatif, et n'engagent pas notre responsabilité. Ils ne concernent que les citoyens français. Vérifiez par vous-mêmes avant le départ auprès des autorités concernées (consulat en général) la liste des documents obligatoires. Pour certaines destinations 66°NORD effectue les démarches pour obtenir les visas, cependant nous ne sommes pas tenus responsables en cas de refus d'obtention de ceux-ci.

RESPONSABILITE : Conformément à l'article 23 de la loi du 13 juillet 1992, nous ne pouvons être tenus responsables des événements suivants: retard ou impossibilité d'un participant de présenter des documents exigés en règle, perte de ces documents ou des circonstances imprévisibles et irrésistibles telles que grèves, événements sociaux, intempéries etc. Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du participant et pour quelque cause que ce soit ne saurait donner lieu à aucun remboursement. Les informations contenues dans notre brochure sont données à titre indicatif. Nous nous réservons la possibilité de les modifier à tout moment.

▪ **Voyages sur mesure & en individuel**

Pour ce type de voyage, vous êtes sous votre propre responsabilité. Il s'effectue sans guide - accompagnateur. Chaque client doit être en mesure de :

- se repérer sur une carte avec du matériel d'orientation ;
- se repérer à l'aide des balises éventuelles, des indications du carnet de voyage (si fourni) et des cartes envoyées avant votre départ ;
- savoir estimer son niveau de marche et en conséquence choisir un horaire de départ adapté à la durée des étapes et au rythme de marche de chacun ;
- prendre connaissance des conditions météorologiques et des conditions de sécurité (traversée des gués, conduite sur piste...) ;
- se présenter aux dates prévues aux hébergements réservés indiqués dans le programme et remettre les bons d'échanges correspondants (si fourni) ;
- avoir avec soi l'équipement conseillé par 66° Nord (tel que décrit dans la fiche technique) ;
- être en possession des polices d'assurance et d'assistances souscrites, ainsi que des documents d'identité nécessaires ;
- connaître les premiers gestes de secours.

Toute modification du programme à l'initiative d'un ou de plusieurs participants est réalisée sous sa/leur propre responsabilité et à ses/leurs frais.

66° Nord décline toute responsabilité et ne peut être tenu pour responsable dans les cas suivants :

- En cas d'inobservation d'une des recommandations citées ci-dessus ;
- En cas d'erreur d'itinéraire, de faute, d'imprudence personnelle ou d'horaire inadapté ou de mauvaise réaction en cas d'incident ;
- En cas d'incident ou d'accident survenu au cours du voyage.

RISQUES : Vu le caractère de nos voyages, chaque participant est conscient des risques qu'il peut courir, dus notamment à l'éloignement des centres médicaux. Chaque participant assume donc ces risques en toute connaissance de cause et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents pouvant survenir à 66°NORD et aux guides ou aux différents prestataires. Si les circonstances l'imposent, en particulier pour assurer la sécurité de l'ensemble du groupe, pour des raisons climatiques ou des événements imprévus, 66°NORD se réserve le droit directement ou par l'intermédiaire de ses accompagnateurs de substituer un moyen de transport, un hébergement, un itinéraire à un autre, ainsi que des dates et des horaires de départ, sans que les participants puissent prétendre à aucune indemnité.

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par l'accompagnateur. 66°NORD ne peut pas être tenu responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence individuelle d'un membre du groupe. 66°NORD se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe ou le bien-être des participants. Aucune indemnité ne sera due au client. Les participants mineurs demeurent en permanence sous la responsabilité du détenteur de l'autorité parentale ou de son représentant désigné par lui, et les accompagnant pendant le voyage.

BAGAGES : Les bagages demeurent en permanence sous la responsabilité des clients. Ne confiez pas à votre accompagnateur la charge de les surveiller. Il ne peut pas matériellement assurer cette tâche. Le poids maximal autorisé des bagages varie suivant les compagnies. Se renseigner directement auprès d'elles. La compagnie aérienne est seule responsable des bagages que vous lui confiez durant le transport. En cas de perte, retard ou détérioration de vos bagages c'est uniquement auprès d'elle qu'il vous incombe d'effectuer les démarches nécessaires. Vos bagages sont souvent transportés par des moyens rudimentaires (galerie de 4x4, traîneau à chiens, pulka...). En cas d'endommagement 66°NORD ne pourra étudier aucune réclamation à ce sujet.

TRANSPORT AERIEN : Le contrat qui lie les transporteurs aériens avec leurs clients est régi par la Convention Internationale de Montréal et est reproduit sur les billets d'avion (sauf charters). En voici un extrait de son art. 9 : *“Le transporteur s'engage à faire de son mieux pour transporter le passager et les bagages avec une diligence raisonnable. Les heures indiquées sur les horaires ne sont pas garanties et ne font pas partie du présent contrat. Le transporteur peut, sans préavis, se substituer à d'autres transporteurs, utiliser d'autres avions. Il peut modifier ou supprimer les escales prévues sur le billet en cas de nécessité. Les horaires peuvent être modifiés sans préavis. Le transporteur n'assume aucune responsabilité pour les correspondances.”* Nous ne pouvons que nous soumettre nous aussi à cette convention internationale. Si les horaires d'avion sont modifiés par la compagnie, nous ne pouvons être tenus responsable. Idem en cas de changement d'aéroport de départ ou d'arrivée (ex. Orly/Roissy), les frais en résultant resteraient à votre charge. 66°NORD ne verse aucune indemnité à ce titre. Nos prix sont calculés en fonction des tarifs communiqués par les compagnies. Celles-ci, pour optimiser leur offre tarifaire utilisent des techniques dites de “Yield management”. Ces méthodes ont engendré la création des “classes de réservation” qui impliquent un certain quota de places réservées pour chaque catégorie tarifaire d'un même vol. Ceci entraîne pour le voyageur, des tarifs évoluant à la hausse ou à la baisse en fonction des périodes de forte demande ou de demande plus faible. Ainsi, il peut arriver qu'un vol ne soit pas accessible au tarif le plus bas alors qu'il n'est pas complet. De même, il peut arriver qu'au moment de votre inscription, il n'y ait plus de place dans la classe tarifaire correspondant au tarif de notre brochure. Dans ce cas, nous serions amenés à vous proposer un prix différent de celui proposé dans la brochure. Il est donc important et avantageux pour vous de réserver votre voyage le plus tôt possible, afin d'être assuré de la disponibilité de sièges et de pouvoir bénéficier des tarifs aériens les plus intéressants. Notez bien que pour tous nos voyages, les billets que nous fournissons sont non modifiables

et non remboursables. Des changements sans préavis peuvent intervenir en cas de suppression de lignes, modification d'horaires, réajustements tarifaires. Ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme contractuels.

VOLS CHARTERS : Pour les contraintes liées à la nature particulière des vols charter, la compagnie aérienne peut être amenée à différer le vol dans les 24 h précédant ou suivant l'heure de départ initialement prévue. Aucune indemnité à ce titre ne serait accordée.

DECRET TRANSPARENCE : Conformément au Décret n°2006-315 du 17 mars 2006, le client est informé de l'identité du ou des transporteurs contractuels ou de fait, susceptibles de réaliser le vol acheté. Le vendeur informera le client de l'identité de la compagnie aérienne effective qui assurera le ou les vol(s). En cas de changement de transporteur, le client en sera informé par le transporteur contractuel ou par l'organisateur de voyages, par tout moyen approprié, dès lors qu'il en aura connaissance.

Modification des informations contenues dans les brochures et site web :

(article 97 du Décret 15 juin 1994)

Certaines informations contenues dans la présente brochure et/ou site web signalées aux pages concernées peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat de voyage. 66°NORD s'engage à communiquer par écrit à ses clients les modifications éventuelles susceptibles d'être apportées aux informations contenues dans la présente brochure. Les modifications concernent notamment l'identité des transporteurs contractuels et des transporteurs de fait éventuels, communiquées en vertu des articles 1, 2 et 5 du Décret 2006-315 du 17 mars 2006.

“Liste noire”, mention obligatoire : En vertu de l'article 9 Règlement européen 2111/2005 du 14 décembre 2005, la liste des compagnies aériennes interdites d'exploitation dans la Communauté Européenne peut être consultée en agences et sur le site Internet suivant :
Lien vers le site de la Commission Européenne / DG Transport :
http://europa.eu.int/comm/transport/air/safety/flywell_fr.htm

DEPART DE PROVINCE : Nous proposons des départs de province pour un grand nombre de destinations. Si les dates de vol de province sont décalées par rapport au programme de Paris, la journée en plus est libre et reste à la charge du client. Si la journée est en moins, elle n'est pas remboursable. Si vous réservez vous-même le départ de province, évitez absolument d'utiliser des billets non modifiables et non remboursables (train et avion). En cas de survenance d'un cas de force majeure, d'un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ou du fait d'un voyageur qui modifierait les prestations de votre voyage et impliquerait des modifications des prestations ci-dessus, 66° Nord ne remboursera pas les frais induits. Nous n'étudierons aucune réclamation à ce sujet.

TAXES : Des taxes aériennes et des taxes obligatoires sont applicables à tous nos programmes. Ces taxes sont incluses dans le prix de nos voyages.

DUREE : Le jour du rendez-vous, même si c'est tard le soir, et le jour d'arrivée même si c'est tôt le matin, sont compris dans la durée du voyage. Il faut bien une règle ! Nous n'assumons pas les frais supplémentaires occasionnés par les horaires matinaux ou tardifs de départ ou de retour. Les prix sont forfaitaires et ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou avoir en cas d'heure de départ ou d'arrivée matinal ou tardif.

CESSION DU CONTRAT : En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, les conditions de modification et d'annulation s'appliquent.

RECLAMATIONS : Toute réclamation relative aux voyages doit être adressée, dans un délai de 15 jours après la date du retour, par une lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée de toutes les pièces justificatives, à 66°NORD, service relation clientèle.

LITIGES : Tout litige résultant des conditions ci-dessus est du ressort du Tribunal de Commerce de Lyon, seule la loi française est applicable.

ASSURANCE & ASSISTANCE VOYAGE : 66°NORD a négocié et souscrit pour vous auprès de la Compagnie TMS Contact, le contrat MULTIRISQUES VOYAGE N° 1845 (TARIF : 3 % TTC du prix total de votre voyage). Celui-ci est facultatif, mais pour votre sécurité, vivement conseillé !

Cette assurance Multirisques représentant 3% TTC du prix de votre voyage, vous sera facturée environ 1 mois avant votre départ. L'exposé des présentes garanties a une simple valeur indicative et n'a aucune valeur contractuelle. Un dépliant détaillant les conditions générales de votre assurance vous sera remis lors de votre souscription. N'oubliez pas de vous en munir durant votre voyage car vous serez responsable de la déclaration des sinistres auprès de l'assureur. Il vous sera possible d'étendre les garanties de ce contrat, notamment celles concernant les bagages. Consultez-nous.

TMS-Contact : 106, rue de la Folie Méricourt – 75011 PARIS

INFORMATIQUE : Les demandes de brochures et les inscriptions sont traitées par informatique. Vous bénéficiez du droit d'accès et de modification des informations vous concernant. Sauf avis contraire de votre part, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations commerciales.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS : Les photos, cartes et illustrations contenues dans nos brochures et site web n'ont pas un caractère contractuel. Les itinéraires quant à eux sont donnés à titre indicatif.

INFORMATIONS PERSONNELLES : Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi « Informatique et Libertés »). Ces données sont destinées à 66° Nord mais elles peuvent être transmises à des tiers. Pour exercer vos droits ou si vous ne souhaitez pas que les données vous concernant soient transmises, adressez-vous à 66° Nord – Service Clients, 2 rue Vaubecour, 69002 Lyon.

Conditions particulières mises à jour le 1^{er} mars 2011.

"66 ° NORD" est une marque déposée et exploitée par la société ISLANDE 66° NORD, SARL au capital de 123.212€, inscrite au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 418 141 107, dont le siège social est situé 2, rue Vaubecour 69002 LYON. Téléphone : 04 78 92 30 80. La société ISLANDE 66 ° NORD est membre du réseau GEOPHILE (www.geophile-club.com).

RCS Lyon B 418 141 107

APE : 633Z • SIRET : 000 23

Assurance responsabilité civile professionnelle : GENERALI pour un montant de garantie à concurrence de 762 000 €

Licence : 69 98 0003, garantie par l'association professionnelle de solidarité du tourisme APS

66°NORD 2 rue Vaubecour, 69002 Lyon
Tél. : 04 78 92 30 80 • Fax : 04 78 24 22 80
66nord@66nord.com • www.66nord.com



SIRET : 418 141 107 000 23 - licence : 6998 0003 Groupe Tourisport.